

Proposition présentée par les députés:

M^{mes} et MM. Hugo Zbinden, Michèle Künzler, Ariane Wisard-Blum, Roger Deneys, Christian Brunier, Emilie Flamand, François Thion, Lydia Schneider Hausser, Catherine Baud et Elisabeth Chatelain

Date de dépôt: 5 février 2007

Messagerie

Proposition de motion

Compensons les émissions de CO₂ liées au transport aérien

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- que le changement climatique dû aux émissions de gaz à effet de serre liés aux activités humaines est à l'heure actuelle un fait nullement contesté ;
- que le trafic aérien est en constante augmentation ;
- que le trafic aérien est exclu de toutes mesures incitatives pour réduire ces émissions en CO₂ (future taxe CO₂, Protocole de Kyoto, centime climatique, etc.),

invite le Conseil d'Etat

à compenser les émissions de CO₂ générées par les déplacements aériens professionnels de tous les employés de l'Etat et des institutions sous contrôle étatique (université, HUG, SIG, TPG, etc.).

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Il ne se passe pas une semaine sans que l'on puisse lire dans les journaux des articles inquiétants sur les premières manifestations du changement climatique, le manque de neige actuel n'étant qu'anecdotique. Un changement prédit par les scientifiques depuis une vingtaine d'années et dont l'origine humaine n'est plus contestée. Alors qu'on peut discuter sur l'ampleur et les conséquences du changement climatique jusqu'à la fin du siècle, il nous semble mieux d'agir tout de suite. Même s'il s'agit d'un problème global, il est temps d'agir localement.

Le trafic aérien a connu depuis les années 1980 une croissance fulgurante qui promet de continuer encore longtemps avec l'augmentation croissante du nombre de compagnies à prix bas. Récemment, l'Aéroport international de Genève se félicitait encore de l'augmentation spectaculaire du nombre de passagers, qui est passé de cinq à dix millions en l'espace d'une dizaine d'années.

Malheureusement, le trafic aérien influence fortement le climat, pas seulement par ses émissions de CO₂, mais aussi par la provocation de condensation dans l'atmosphère basse. De surcroît, le kérosène n'est pas taxé et les émissions ne sont pas encore dans le protocole de Kyoto.

Or, depuis quelques années, il existe des organisations permettant aux personnes contraintes de se déplacer en avion de compenser les émissions en soutenant des projets d'économie d'énergie (par exemple Myclimate, un *spin-off* de l'EPF Zurich) et certaines entreprises s'engagent à compenser les émissions liées à leur activité de cette manière.

Il nous semble important que l'Etat donne l'exemple et incite ses employés à limiter autant que possible les déplacements en avion et, le cas échéant, de faire en sorte qu'il n'en résulte pas d'émission de CO₂ supplémentaire. Nous demandons donc que toutes les émissions liées à des déplacements par avion soient compensées.

Cette compensation peut se faire en versant les sommes correspondantes à des sociétés actives dans ce domaine ou en subventionnant des projets d'économie d'énergie dans le canton même.

Le prix de la compensation totale se chiffre actuellement chez Myclimate par exemple à 15 F pour un aller-retour à Rome, et à 87 F pour New York. Cela représente donc entre 5 et 10% du prix d'un billet en classe économique. Myclimate finance essentiellement des projets d'économie d'énergie dans le tiers monde. Une compensation dans le canton coûtera certainement plus cher, mais cet investissement sera vite amorti, vu les prix de l'énergie en constante augmentation.

Il est important que la compensation obligatoire n'ait globalement pas de coût. Le but n'est pas d'augmenter les budgets de voyage, bien au contraire, chaque service devra faire des économies de l'ordre de 10%, en voyageant un peu moins souvent, en voyageant de temps en temps en classe économique au lieu de la classe affaires, ou en se déplaçant en train pour les trajets courts. Donc, s'il y a un effet financier, il sera positif, car l'argent sera investi dans le canton ou dans le tiers monde et ne profitera pas aux compagnies d'aviation.

C'est pour ces raisons, que nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à soutenir cette motion.